



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE GO

BP 95, 75262 Paris Cedex 06
Site www.JeuDeGo.org

Rédacteur : Laurent Coquelet

Le samedi 09 février 2007 à 12h10, les membres élus Présidents de Ligues de la Fédération Française de go se sont réunis au café du Pont Neuf, 14 Quai du Louvre dans le 1er arrondissement de Paris en assemblée générale extra-ordinaire sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Emeric Salmon, en qualité de Président de l'association. Il est assisté par un secrétaire de séance, Laurent Coquelet.

Plus d'un tiers des membres sont présents ou représentés. Aussi l'assemblée peut-elle valablement délibérer, tel que prévu à l'article 12 des statuts.

Sont présents à cette assemblée générale :

Membres du Bureau

- Emeric SALMON Président
- Géraldine PAGET Trésorière
- Laurent COQUELET Secrétaire
- Véronique LAMOUR Secrétaire Adjointe

Conseillers Techniques

- Jérôme HUBERT Administrateur / Responsable licences FFG
- Wandrille SACQUEPEE Administrateur / Admin Site Web / Circuit des licences
- Weidong XIE Responsable Communication avec la Chine
- Eric CAUDAL Directeur Tournoi de Paris et Responsable Communication EGF
- Tommy LANDAIS Responsable Communication
- Simon BILLOUET Responsable relation avec KGS
- Claire RIOUALEN Responsable relation avec KGS
- Astrid GAULTIER Responsable Compétitions
- Philippe LAM Responsable Animations
- Jean MICHEL Relation avec les joueurs forts



Permanent

- Fan HUI Pédagogue National

Présidents de Ligues votant (ou leur représentant)

- Jérôme HUBERT Représentant de la ligue Ile-de-France
- Luc RONAYETTE Président Ligue Rhône-Alpes
- Chantal GAJDOS Présidente Ligue du Centre
- Laurent COQUELET Représentant Ligue de l'Est
- Noël SAINT-PAUL Président Ligue du Sud Ouest
- Claire RIOUALEN Vice-Présidente Ligue de l'Ouest
- Jeff SEAILLES Président Ligue Méditerranée
- Julien SAGIT Président Ligue Normandie
- Tommy LANDAIS Représentant Ligue Grand Nord

Licenciés de la Fédération Française de GO (et fonction éventuelle)

- François LAPEYRE Vice-Président Ligue Méditerranée
- Marc JEGOU Membre de l'équipe du Tournoi de Paris
- Pierre BOUDAILLIEZ Membre de l'équipe du Tournoi de Paris
- François PECHOUX Président du club de Paris
- Gille FASOLA Président du club d'Aligre
- Fabien LIPS
- Motoki NOGUCHI

La réunion a commencé à 12h10 et a fini à 12h30 au café du Pont Neuf, 14 Quai du Louvre à PARIS.



1. Constatation du quorum

Le nombre total de voix est de 22, suivant la répartition suivante :

Ligue Ile de France : 5 voix
Ligue de l'Ouest : 2 voix
Ligue de Normandie : 2 voix
Ligue du Sud-Ouest : 2 voix
Ligue du Centre : 2 voix
Ligue Méditerranée : 2 voix
Ligue de l'Est : 2 voix
Ligue du Grand Nord : 2 voix
Ligue Rhône-Alpes : 3 voix

Le nombre de voix est maximum, donc le quorum de 2/3 est largement atteint : l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire peut débiter.

2. Approbation de l'ordre du jour

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'AG:

1. **Constatation du Quorum**
2. **Approbation de l'ordre du jour**
Un vote des ligues sera demandé sur ce point.
3. **Vote des statuts proposés**
Un vote des ligues sera demandé sur ce point.
4. **Vote du règlement intérieur proposé**
Un vote des ligues sera demandé sur ce point.

L'ordre du jour est approuvé avec 22 voix pour, soit l'unanimité.

3. Vote des statuts proposés

Emeric Salmon rappelle brièvement la proposition de modifier les statuts de la Fédération Française de Go, proposition largement diffusée par mails et présentée aux 2 derniers Conseils d'Administration.

Il propose le vote aux présidents de ligues par la question suivante : « Etes-vous d'accord avec la proposition de modification des statuts des la Fédération Française de Go ? »

La modification des statuts est approuvée avec 21 voix pour, 1 abstention (vote à bulletins secrets).

Ces nouveaux statuts entreront en vigueur pour la prochaine Assemblée Générale de la FFG, en février 2009.



4. Vote du règlement intérieur proposé

Emeric Salmon propose le vote du règlement intérieur, en précisant que ce règlement pourra être modifié en Assemblée Générale Ordinaire.

La modification du règlement intérieur est approuvée avec 22 voix pour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Fait à Dijon, le 18 février 2008

Le Secrétaire de séance.